

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
MAIRIE
de
CUCURON
84160



Téléphone : 04 90 77 22 01
Télécopie : 04 90 77 12 58

DEPARTEMENT
Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
8	8	6	6

Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril, à dix heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. EGG Philippe, Maire**

Date de la convocation

02.04.2024

Présents : Claudie BLANC, Marie-Jo SOTTO, Mireille CEREJA, Régis VALENTIN, Elisabeth ESTIENNE

Absentes excusées : Fat LAKEHAL, Geneviève MANENT

Secrétaire de séance : Régis VALENTIN

Délibération n°03/2024

Objet : Vote du budget primitif 2024

Monsieur le Président précise que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2024 du CCAS.

Le budget primitif 2024 du CCAS est joint à la présente délibération et s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 10 748.02 €

Recettes : 10 748.02 € (dont résultat de fonctionnement reporté de 2 748.02 €)

Section d'investissement

Dépenses : 5 218.62 €

Recettes : 5 218.62 € (dont résultat d'investissement reporté de 5 218.62 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

Approuve, le budget primitif 2024 du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Compte de gestion 2023.

ID : 084-268400561-20240409-DE_03_2024-DE

Dit, que le compte administratif 2023 du CCAS est concordant avec le compte

Vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 11.04.2024

Le Président du CA du CCAS

Philippe EGG

Le secrétaire de séance

Régis VALENTIN



Publiée le :